



À la Ville de Blainville, on y met du cœur! La motivation et la passion de bien servir les citoyens animent le quotidien de nos employés. Découvre comment toi aussi tu pourrais y mettre du cœur.

Animateur (trice) polyvalent (e) – La Zone (poste étudiant)

L'animateur polyvalent à La Zone est responsable de planifier, promouvoir et animer des activités captivantes pour la clientèle adolescente et le grand public, à La Zone et lors d'événements culturels. Avec un sourire chaleureux et une attitude engageante, il crée un environnement inclusif et dynamique, favorisant la participation et le plaisir des participants.

Son rôle va au-delà de l'animation : il sait écouter, motiver et interagir positivement, en adaptant chaque activité aux intérêts des jeunes. Grâce à son énergie et son enthousiasme, il transforme chaque rencontre en une expérience mémorable et enrichissante.

Nos avantages

20.78\$ l'heure (incluant 7 % d'avantages sociaux).

Profil recherché

- Expérience en animation.
- Avoir un sens des responsabilités, être autonome, proactif, dynamique et habileté à travailler en équipe.
- Être titulaire d'un permis de conduire classe 5 (considéré comme un atout).
Formations obligatoires
L'animateur s'engage à suivre les formations suivantes s'il ne possède pas les qualifications requises.
- Premiers soins, offert par l'employeur

Horaire

Du 24 août 2026 au 20 juin 2027 avec possibilité de renouvellement.

Horaire variable (de 5 à 20 heures / semaine) selon les besoins du Service

Possibilité de commencer plus tôt pour les formations

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (**blainville.ca/emplois**) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.